

COMMUNE de LA-BROSSE-MONTCEAUX
Seine et Marne

ID : 077-217700541-20240627-202414AR-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du jeudi 27 juin 2024 à 19h00****Date de convocation** : 20/06/2024**Date d'affichage** : 20/06/2024**Nombre de Conseillers** :

en exercice : 14

présents : 11

votant : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 27 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DEMELUN, Maire,

Étaient présents : M DEMELUN Alain, Maire - M. ROUX Patrice – Mme DUFFAULT Annie, Adjoint au Maire – Mme MARCHAL Nathalie - M. DUSSAUD Dominique – Mme PORREAUX-MAQUART Séverine – M. LEGOUGE Pierre – Mme DENIS Rose-Marie – Mme POMA Olga – M. CAYE Frédéric – M. JOUSSE Frédéric, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme FLORENCE Marie-Thérèse.

Absents : M. BOURGEOIS Grégory - Mme MEBTOUL Naouël.

Mme DUFFAULT Annie a été élue secrétaire

=====

Délibération n°14 – 2024 - AR

OBJET : Convention avec Madame Bertrand pour l'installation d'une clôture mitoyenne entre sa parcelle et celle du service technique

Monsieur le Maire rappelle la demande de Madame Bertrand qui souhaite enclore sa propriété. Il s'agit de la parcelle W 819. Elle jouxte la parcelle W 786 qui appartient à la commune et qui contient l'atelier des services techniques. Pour déterminer les engagements, les droits et les responsabilités de chacune des parties sur cette clôture mitoyenne, Monsieur le Maire soumet au Conseil le projet de convention ci-annexé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention
- Dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
À la-Brosse-Montceaux, le 28/06/2024

Le Maire,
A. DEMELUN



CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Les formalités de publication ayant été effectuées le : **28/06/2024**

Le Maire,

